



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À HUIS CLOS  
PAR VOIE DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 10 FÉVRIER 2021 À  
19h00.

**Sont présent(e)s :**

|   |              |
|---|--------------|
| M. Étienne Baillargeon                          | Maire        |
| Poste vacant, conseiller :                      | siège n° : 1 |
| M <sup>me</sup> Diane Lebrasseur, conseillère : | siège n° : 2 |
| Mme Nancy Charpentier, conseillère :            | siège n° : 3 |
| Mme Thérèse Harrisson, conseillère :            | siège n° : 4 |
| M <sup>me</sup> Carole Jourdain, conseillère :  | siège n° : 5 |

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

**Sont absent(e)s :**

Mme Line Larouche, conseillère : siège no : 6

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à , 0 personne assiste à la séance, car c'est une séance tenue à huis clos en raison du nouveau confinement par le Gouvernement du Québec de la pandémie du COVID-19 jusqu'au 9 février.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2021 et de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021
4. CONSEIL MUNICIPAL
  - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
  - 6.2. Dépôt des états financiers au 31 janvier 2021
  - 6.3. Autorisation de paiement pour services juridiques dans le dossier # 764-764002
  - 6.4. Dépôt et Adoption de la Politique portant sur l'utilisation des téléphones et téléphones portables – POL-012021
  - 6.5. Refinancement d'un montant de 4 334 000 \$ relatif à un emprunt échéant le 22 mars 2021
  - 6.6. Avis de motion sur le projet de règlement numéro 2021-01 portant sur la régie interne des séances du conseil
  - 6.7. Dépôt du projet de Règlement numéro 2021-01 portant sur la régie interne des séances du conseil

- 6.8. Dossier #764-764002 – Prise de décisions
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1. Adoption du rapport d'activités 2020 – Service incendie de la Ville de Baie-Comeau
- 8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
- 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 11.1. Lettre d'offre d'achat de terrain situé au 22 route 138
  - 11.2. Changement d'appellation pour le poste d'Inspecteur en urbanisme et environnement
- 12. VARIA
  - 12.1. \_\_\_\_\_
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2021-02-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-02 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2021**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2021 et de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrisson

**QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2021 et de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS**

**Maire :**

Monsieur le maire fait une mise à jour de la situation COVID. Il nous informe qu'il y'a présentement un boom d'éclosion dans les écoles à tous les niveaux. Le Gouvernement du Québec va possiblement resserrer les mesures sanitaires durant la semaine de relâche.

**Conseillers :**

Madame Carole Jourdain nous informe de l'évolution du dossier d'implantation d'une maison des aînées sur le territoire de la municipalité. Une rencontre de présentation est à prévoir avec monsieur Ossama Khaddour de la Cité des bâtisseurs dès que la situation avec la pandémie de COVID-19 va pouvoir le permettre.

## 5.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

**MAPAQ** : Renouvellement de permis pour la cuisine dans le centre multifonctionnel. Le permis a été renouvelé au montant de 36 \$.

**CNESST** : Nous avons reçu l'avis aux travailleurs et travailleurs bénévoles qu'ils bénéficient de la protection accordée par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pour la période commençant le 13 janvier 2021 et se terminant le 15 mars 2022.

**HQ** : Nous avons reçu la confirmation du nouvel abonnement pour le 27 route 138 soit le bâtiment du Centre des Naufrages.

**SCFP** : Confirmation du dépôt de la lettre d'entente pour le nouveau poste d'inspecteur en urbanisme et environnement auprès de la Commission des relations de travail.

**Mutuelle FQM prévention** : Nous avons reçu l'Attestation certifiant que la Municipalité est membre d'une mutuelle de prévention ainsi qu'une copie de l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux.

**SPACT** : Il nous demande une commandite au montant de 500 \$ pour un événement qui va se dérouler du 27 février au 7 mars dans la Manicouagan. Le conseil a répondu unanimement à la négative pour cette demande.

## 2021-02-03 6.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2021, au montant de 116 410,38 \$ et d'autoriser le paiement;

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2021-02-04 6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 JANVIER 2021

**ATTENDU QUE** les états financiers intérimaires au 31 janvier 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Carole Jourdain

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-05 6.4 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR SERVICES JURIDIQUES DANS LE DOSSIER # 764-764002**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité est en litige avec monsieur Denis Lejeune, et ce, relativement à des frais d'avocats injustifiés qui lui ont été versés dans le cadre du litige criminel que ce dernier a eu avec le ministère public;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a donné mandat dans le dossier # 764-764002 par la résolution 2019-03-10 au cabinet Morency avocats;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

**D'AUTORISER** le paiement de 9 093,48 \$ à Morency, société d'avocats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-06 6.5. DÉPÔT ET ADOPTION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR L'UTILISATION DES TÉLÉPHONES ET TÉLÉPHONES PORTABLES – POL-012021**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a un besoin administratif interne d'encadrer l'utilisation de téléphones et de téléphones portables;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu copie de la Politique portant sur l'utilisation des téléphones et téléphones portables – POL-012021

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrisson

**D'ADOPTER** la Politique portant sur l'utilisation des téléphones et téléphones portables – POL-012021;

**QUE** l'application de la Politique prenne effet à la date de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-07 6.6. REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 4 334 000 \$ RELATIF À UN EMPRUNT ÉCHÉANT LE 22 MARS 2021**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2011-01, la Municipalité du village de Baie-Trinité souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 24 février 2021, au montant de 4 334 000 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ,

chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

|              |           |      |
|--------------|-----------|------|
| 576 000 \$   | 0,50000 % | 2022 |
| 583 000 \$   | 0,60000 % | 2023 |
| 590 000 \$   | 0,70000 % | 2024 |
| 597 000 \$   | 0,85000 % | 2025 |
| 1 988 000 \$ | 1,00000 % | 2026 |

Prix : 98,59900 Coût réel : 1,29030 %

**2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.**

|              |           |      |
|--------------|-----------|------|
| 576 000 \$   | 0,45000 % | 2022 |
| 583 000 \$   | 0,55000 % | 2023 |
| 590 000 \$   | 0,70000 % | 2024 |
| 597 000 \$   | 0,80000 % | 2025 |
| 1 988 000 \$ | 1,00000 % | 2026 |

Prix : 98,54349 Coût réel : 1,29284 %

**3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.**

|              |           |      |
|--------------|-----------|------|
| 576 000 \$   | 0,45000 % | 2022 |
| 583 000 \$   | 0,55000 % | 2023 |
| 590 000 \$   | 0,70000 % | 2024 |
| 597 000 \$   | 0,80000 % | 2025 |
| 1 988 000 \$ | 1,00000 % | 2026 |

Prix : 98,38300 Coût réel : 1,33856 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** l'émission d'obligations au montant de 4 334 000 \$ de la Municipalité du village de Baie-Trinité soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

**QUE** demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

**QUE** CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

**QUE** CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

**QUE** le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-08 6.7. AVIS DE MOTION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 PORTANT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL**

Mme Carole Jourdain donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le « Règlement 2021-01 portant sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Baie-Trinité » sera adopté. Une copie du règlement est en annexe de ce procès-verbal.

**2021-02-09 6.8. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 PORTANT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL**

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a été donné par Mme. Carole Jourdain à la séance ordinaire du 10 février 2021 par la résolution 2021-02-09;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

**D'ACCEPTER** le dépôt du projet de règlement numéro 2021-01 portant sur la régie interne des séances du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-10 6.9. DOSSIER #764-764002 – PRISE DE DÉCISIONS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a entrepris un recours à l'encontre de M. Denis Lejeune;

**ATTENDU** la Demande introductive d'instance ayant donné naissance au dossier de la Cour du Québec portant le numéro 655-22-001102-180;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a obtenu dans ce dossier jugement à l'encontre de M. Denis Lejeune le 3 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** suivant ce jugement, M. Denis Lejeune est condamné à payer à la Municipalité la somme de 18 568,46 \$ avec l'intérêt au taux légal et l'indemnité additionnelle à compter du 16 juillet 2018, représentant une somme d'environ 21 000\$;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a récemment reçu une proposition de consommateur;

**ATTENDU QUE** suivant cette proposition de consommateur, M. Lejeune propose de payer à la Municipalité la somme de 3 533,60 \$ en contrepartie de quoi il serait libéré de la dette d'environ 21 000 \$ qu'il a vis-à-vis à Municipalité;

**ATTENDU QUE** la somme proposée par M. Lejeune représente tout au plus 17 % de sa dette véritable;

**ATTENDU QUE** les revenus et dépenses déclarés à la proposition de consommateur semblent erronés ou à tout le moins incomplets;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme. Thérèse Harrisson

**DE CONTRER** la proposition de consommateur ayant donné naissance au dossier portant le numéro 43-2706471;

**D'ACHEMINER** une preuve de réclamation dans l'affaire de la proposition de consommateur de Denis Lejeune (43-2706471);

**DE VOTER** contre la proposition de consommateur ayant donné naissance au dossier portant le numéro 43-2706471;

**DE DEMANDER** qu'une assemblée des créanciers soit convoquée;

**DE MANDATER** Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. pour entamer toutes démarches utiles aux fins de contrer cette proposition de consommateur et sans limiter la généralité de ce qui précède, à titre de fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, étant entendu que la présente pourra tenir lieu de procuration pour les fins de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.R.C. (1985), ch. B-3);

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer tout document nécessaire aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-11 7.1. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 – SERVICE INCENDIE DE LA VILLE DE BAIE-COMEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Baie-Comeau via son service incendie nous a fait parvenir le rapport d'activités 2020 pour la municipalité de Baie-Trinité;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme. Nancy Charpentier

**D'ACCEPTER** le rapport d'activités 2020 en incendie pour la Municipalité de Baie-Trinité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-02-12 11.1. LETTRE D'OFFRE D'ACHAT DE TERRAIN SITUÉ AU 22 ROUTE 138**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une lettre d'offre d'achat de terrain situé au 22 route 138 par monsieur Steeve Gagné;

**ATTENDU QUE** le terrain au lot numéro 1975-19-2685 appartient à la Municipalité de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** l'article 6.1 du Code municipal du Québec permet à une Municipalité le droit d'aliénation sur les immeubles municipaux;

**ATTENDU QUE** cette vente va générer des taxes et des revenus pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Carole Jourdain

**D'ACCEPTER** l'offre d'achat du terrain au montant de 1 900 \$, soit la valeur du terrain selon l'évaluation foncière;

**QUE** les frais de notaire soient assumés par monsieur Steeve Gagné, l'acquéreur;

**QUE** monsieur Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document pour que la vente puisse prendre pleine effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2021-02-13 11.2. CHANGEMENT D'APPELLATION POUR LE POSTE D'INSPECTEUR EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Baie-Trinité stipule que ce doit être l'Inspecteur en bâtiment qui doit appliquer les règlements;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Baie-Trinité doit changer l'appellation du nouveau poste d'Inspecteur en urbanisme et environnement afin d'éviter tout litige juridique dans le futur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

**QUE** l'appellation du poste d'Inspecteur en urbanisme et environnement soit changée pour Inspecteur en bâtiment et environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12 VARIA**

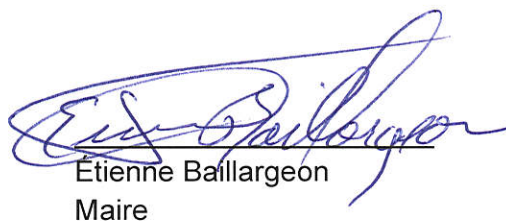
**13 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été soumise pour cette séance.

**2021-02-14 14 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Thérèse Harrisson

DE lever l'assemblée il est 19h21.

  
Étienne Baillargeon  
Maire

  
Guy Bouchard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

  
Étienne Baillargeon  
Maire